

## La place du juge dans le code civil

Par **Cecile\_De\_volanges**, le **31/10/2006** à **16:45**

Bonjour à tous,

Voilà donc ce qui m'amène à vous demander un peu d'aide si possible.

J'ai une dissertation à préparer sur la place du juge dans le code civil et j'ai dû mal à trouver un plan correct.

NB : Je pense avoir compris que le sujet se rapportait aux articles 4 et 5 du code civil : L'article 4 se rapportant au rôle du juge et l'article 5 posant les limites du pouvoir du juge.

Merci.

Par **jeeecy**, le **31/10/2006** à **18:24**

alors tout d'abord que penses-tu de ce sujet?

quelles sont les idées qui te viennent à l'idée pour répondre à ce sujet?

quelle est ta problématique?

sinon en quelle année de droit es-tu pour savoir si on peut entrer dans le détail? ))) image not found or type unknown

Par **Cecile\_De\_volanges**, le **31/10/2006** à **19:34**

Je suis en 1<sup>ère</sup> année de droit.

Problématique trop bancale et nulle à ch\*\*\* (au moins, j'en suis consciente) : Quelle est la place du juge dans le code civil ? image not found or type unknown

Idées :

- Apparition du code en 1804 et qualifié de "patrimoine français". Le code est une œuvre pratique sans ambition dogmatique, où on y définit la place du juge - magistrat de l'ordre judiciaire.
- Les articles 4 et 5 rendant le travail du juge ambiguë.
- Obligation du juge de statuer pour cause d'insuffisances de la loi.

- L'obscurité de la loi.
- Le déni de justice.
- Les limites de la jurisprudence avec les arrêts de règlement, le revirement de jurisprudence.

J'avais songée à faire une première partie sur le rôle du juge puis la seconde sur ses limites.

Par **germier**, le **31/10/2006** à **21:33**

opinion strictement personnelle

le juge est là pour juger pas pour s'immiscer dans les affaires des parties